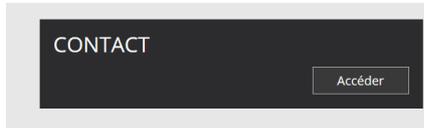


Comment trouver le SIE territorialement compétent

Tout en bas de la page d'accueil : allez dans Contact



Valider chaque onglet qui est sélectionné en rouge

1 Vous êtes :

Particulier	Professionnel
-------------	---------------

2 Votre demande concerne :

Une assistance aux téléprocédures	Une question fiscale d'ordre général	Une entreprise en France (contact et prise de RDV)	Une entreprise étrangère sans établissement stable
Une entreprise relevant de la Direction des Grandes Entreprises	Un projet d'investissement en France par une entreprise étrangère	Une entreprise en difficulté	Vos correspondants spécialisés

3 Au sujet de :

La création d'entreprise	Un prélèvement mensuel ou à l'échéance	Vos impôts (IS, TVA, CFE,...) sauf taxe foncière	Votre taxe foncière
--------------------------	--	--	---------------------

Rentrer ses coordonnées : exemple

Pour trouver le service compétent pour votre question, saisissez votre adresse (les champs signalés par un astérisque sont obligatoires)

* Numéro et rue :

Complément d'adresse :

Ville :

* Code postal :

RECHERCHER VOTRE SERVICE

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

PRENDRE RENDEZ-VOUS